

OUVERTURE DE L'APPEL À CANDIDATURES

9ª MUESTRA DE ARTE SONORO E INTERACTIVO

du 26 janvier au 16 mars 2015

Réception en ligne:

IN-SONORA.ORG

IN-SONORA LANCE SON APPEL À CANDIDATURES POUR LA 9 DÉMONSTRATION D'ART SONORE ET INTÉRACTIF, QUI AURA LIEU DANS DIFFÉRENTS ESPACES DE MADRID AU MARS 2016.

SI VOUS AVEZ UNE PROPOSITION, ALLEZ SUR NOTRE SITE: WWW.IN-SONORA.ORG, TÉLÉCHARGEZ LES CONDITIONS DE PARTICIPATION ET REMPLISSEZ LE FORMULAIRE EN LIGNE À PARTIR DU 26 JANVIER.

NOUS VOUS ATTENDONS!

OUVERTURE DE L'APPEL À CANDIDATURES IN-SONORA 9 DEMONSTRATION D'ART SONORE ET INTERACTIF, MADRID

IN-SONORA est une plate-forme qui a été créée pour soutenir et promouvoir des projets artistiques expérimentaux en relation avec l'interaction et/ou le son considérés depuis une perspective ample et pluridisciplinaire. Dans ce but, depuis 2005, IN-SONORA s'est chargée d'organiser une exposition publique et internationale à Madrid.

Cette rencontre est ouverte à différents projets: installations, objets sonores et interactifs, performances expérimentales, vidéos, espaces d'écoute, des débats et présentations, des ateliers...

APPEL A CANDIDATURES 2015 INFORMATIONS DE BASE

Qui peut participer

Pourront participer tous les artistes majeurs, espagnols et étrangers. Il sera notamment apporté une attention toute particulière aux artistes émergents et/ou à ceux qui n'ont encore jamais participé aux éditions antérieures.

Dates

Les candidatures pourront être envoyées **du 26 Janvier au 16 Mars 2015**.
Aucun projet ne sera accepté en dehors de ces dates.

La 9 Démonstration d'Art Sonore et Interactif aura lieu au Mars 2016. Nous en préciserons les dates une fois que les projets seront sélectionnés.

Au sujet des oeuvres

Chaque participant pourra présenter autant d'oeuvres qui le désire. Chacune d'entre elles devra être accompagnée de sa candidature.

Les oeuvres présentées devront être produites matériellement et disposer de tous les éléments techniques nécessaires pour leur bon fonctionnement pendant l'exposition. Celles qui seront sélectionnées devront être terminées avant la fin de l'année 2015.

Les candidatures se font seulement sur notre site **www.in-sonora.org**. Pour cela, il vous suffit de remplir intégralement le formulaire en ligne.

Pour des informations complémentaires, écrivez-nous à: **convocatoria.insonora@gmail.com**

Documentation à fournir pour le formulaire en ligne:

))) **Données personnelles** (prénom et nom de famille, nom artistique, âge et lieu de naissance, nationalité, adresse de résidence) et un CV (maximum 1500 caractères)

))) **Contact** (email, site internet, téléphone fixe et portable, skype)

))) **Description de l'oeuvre** (titre, année, description de l'oeuvre (max. 200 caractères), description conceptuelle (max. 700 caractères), description technique (max. 700 caractères), besoins particuliers (max. 250 caractères), besoins techniques (max. 250 caractères), dimensions approximatives de l'oeuvre ou sa durée, ainsi que son état actuel.

))) **Informations sur l'oeuvre**

))) **Images** (maximum 2 mb. par image).

))) **Audios ou vidéos informatives.** Celles-ci doivent être mises sur internet (myspace, soundcloud, youtube, vimeo, URL personnel...) et l'adresse internet doit nous être envoyée pour pouvoir les écouter ou les visioner.

))) **Dossier complet.** Le dossier doit nous être envoyé en format .pdf (texte sélectionnable, maximum 5 mb.)

NOTE: Selon les formats, il existe certaines conditions qui se trouvent détaillées dans le formulaire et qui sont:

))) Pour les événements (durée maximum de 40 min.)

))) Pour les vidéos (durée maximum de 10 min). Celles-ci doivent être mises sur internet (youtube, vimeo, URL personnelle...) et l'adresse internet doit nous être envoyée pour pouvoir les visioner.

))) Pour les oeuvres sonores (durée maximum de 5 min). Celles-ci doivent être mises sur internet (myspace, soundcloud, URL personnelle...) et l'adresse internet doit nous être envoyée pour pouvoir les écouter

))) Pour le NetArt, Netlabels... Ils doivent être en ligne et l'URL du projet doit nous être jointe.

))) Pour les conférences (combien de conférenciers)

))) Pour les ateliers (coût approximatif et le nombre de professeurs)

))) **Documentations sur les oeuvres antérieures.** Il est nécessaire de créer un dossier en format .pdf (texte sélectionnable, maximum 5 mb.).

Le jury

Le jury est composé de l'équipe d'IN-SONORA et de professionnels du monde artistique en relation avec l'art sonore et interactif. Il sélectionnera un nombre, non encore établi, d'oeuvres, dans chacun des formats, en tenant compte de leur qualité et de leur viabilité.

Le jury se réserve le droit de demander de plus amples informations sur l'oeuvre du participant si cela est nécessaire.

La décision du jury sera publiée à partir de Avril 13 2015. La liste des sélectionnés sera envoyée par mail à tous les inscrits et sera également publiée sur notre site internet: **www.in-sonora.org**.

Les espaces et institutions culturelles qui collaborent avec IN-SONORA 9

Afin d'avoir une visibilité encore plus importante pour les oeuvres sélectionnées, In-Sonora va continuer à chercher de nouveaux lieux d'exposition tout au long de l'année 2015. A savoir que nous pouvons d'ores et déjà compter sur la participation des espaces suivants: IED Madrid, CentroCentro, La Casa Encendida, Twin gallery, Cruce, Swinton & Grant gallery et galería Alegría.

Nous collaborons également avec Playtime Audiovisuales, Belio Magazine, IED Madrid, et particulièrement avec les étudiants du cours "One Year de Artes Digitales y Diseño de Experiencias", et le Master en "Composición Electroacústica CSKG".

CE QU'IN-SONORA apporte...

L'association **IN-SONORA** travaille chaque année pour mettre en place la Démonstration Internationale d'Art Sonore et Interactif à Madrid. Et pour cela, l'équipe In-Sonora s'attèle à différentes tâches:

- **Le lancement d'un appel à candidatures public et international**, diffusé avec tous les moyens que dispose l'association ainsi qu'entre ses collaborateurs.
- **La réception et l'étude** de tous les projets reçus, sélectionnant un nombre optimal d'oeuvres par le biais d'un jury.
- **Le contact avec les différents espaces de Madrid** qui permettent d'exposer des oeuvres de différents formats.
- **La coordination de la Démonstration**, la conception des espaces d'exposition et des évènements, tout en respectant au maximum les nécessités techniques des oeuvres.
- **La recherche d'aides financières** pour améliorer les conditions des artistes, des collaborateurs et de l'équipe.
- Tout ce qui tourne autour de **la presse et de la diffusion** des projets programmés. Ceci se fait au travers d'un fascicule imprimé, du site internet officiel **www.in-sonora.org**, des réseaux sociaux et professionnels, de la newsletter et du contact direct avec les médias.

L'équipe technique. IN-SONORA compte avec un technicien de montage qui étudie les différentes installations et assiste les artistes, et un technicien du son qui sera également présent durant les évènements en direct.

L'équipe de d'IN-SONORA met à disposition pour les évènements en direct:

- 4 moniteurs autoamplifiés M-AUDIO Studiophile BX8A Deluxe 130w + 4 supports
- Une table de mixage Mackie 14 canaux 1402-VLZ3 + une table de mixage Yamaha 12 canaux MG124c
- 2 Microphones voix Behringer XM8500, 1 Microphone Shure 58 + 3 pieds de microphone.

L'artiste s'engage

- Les oeuvres présentées **devront être produites matériellement et disposer de tous les éléments techniques nécessaires** pour leur bon fonctionnement pendant l'exposition; ceci concerne toutes les pièces et tous les formats.
- Les artistes sont tenus d'accepter l'emplacement qui leur est assigné pour l'exposition.
- Les artistes **assumeront les frais** de transport, assurance de l'oeuvre, logement, restauration, production ...
- Les artistes doivent aussi **céder les droits d'exposition** des images et des textes présentés d'une part, et de la documentation produite au cours de l'exposition d'autre part (son et image); ceux-ci seront utilisés exclusivement pour la diffusion du projet et sans but lucratif, sous la licence Creative Commons By-NC-SA.
- Les artistes présentant des installations **seront en charge du montage et du démontage** de leur oeuvre. Les artistes prévoyant des actions ou des performances devront être présents les jours prévus pour les répétitions et **seront aussi en charge du montage et du démontage** de la scène.
- Les artistes **doivent remplir intégralement le formulaire** qui se trouve sur notre site internet **www.in-sonora.org** et le compléter, si possible, avec toutes les informations utiles et complémentaires à la présentation de son projet.
- IN-SONORA demande à tous les participants de faire preuve d'enthousiasme, d'engagement et de compréhension envers l'équipe qui s'efforce de mener à bien le projet.

La simple candidature à cet appel atteste que l'artiste accepte et a pris connaissance des différentes conditions établies dans ce document. Dans le cas où l'artiste ne remplirait pas les obligations détaillées ci-dessus, sa participation à la démonstration serait rejetée.